

ville à traverser sans difficultés les crues les plus redoutables, tout en continuant son développement. Ce n'est pas lui non plus, qui, en cas de crues exceptionnelles, viendrait démissionner les charges. Ce n'est pas lui qui a fait diminuer le chômage.

Ingnels regrette que les grosses charges supportées depuis 1931 aient été pesées sous silence. Nous regrettons qu'il n'ait été établi, dans les comptes, un équilibre en contre partie, de nouvelles ressources ordinaires et de nouvelles insuffisances pour les compenser.

Plus-values devaient permettre non seulement de faire face à des charges nouvelles, mais encore de développer les travaux publics.

Jacques Naert, conseiller général; Alexis Peray, adjoint au maire; Pierre Schaefer, adjoint au maire; Gaston Delcroix, Maurice Jostens, Henri Lacroix, Arthur Van Dorst, Edouard Vandendriessche, conseillers municipaux.

HALLUIN

Il faut purger sa peine. — Le gendarme a arrêté, hier mardi, sur Jean-Jacques, Jean Bilog, 38 ans, ramoneur, domicilié à Croix, après condamnation du Tribunal civil de Lille, avait une peine de 2 mois de prison à purger pour ivresse.

Il sera conduit au Parquet de Lille ce jour, mercredi prochain.

Les funérailles de M. Louis Salard. — Hier mardi ont eu lieu, en l'église Saint-Hilaire, les funérailles de M. Louis Salard, préposé des douanes à Halluin-Route.

Les cordons du poêle étaient tenu par MM. les préposés Rousset, Vandale, Vanbeverbeke, Faveux et Craignon, des douanes actives d'Halluin.

Des plaques avaient été offertes par les différentes brigades des douanes d'Halluin.

Dans la très nombreuse assistance. Nous avons remarqué: MM. Develers, capitaine des douanes de Valenciennes; Ghyslain, lieutenant des douanes à Lille; Thum et Carpentier, capitaine et lieutenant à Halluin; Lemaire, inspecteur des Douanes à Roubaix; Lebaroy, directeur de la Poste à Halluin; Lebaroy, receveur des douanes au bureau d'Halluin-Route; Ch. Declercq, directeur des travaux municipaux; Vincent Hamel, inspecteur de police à Valenciennes; et le chef de brigade de police à Valenciennes, les officiers des brigades de Roncq, Linéelles et Bousbecques.

Une importante délégation des douanes gendarmes belges, ainsi qu'une délégation des douanes d'Halluin, d'employés municipaux et de la police locale.

Issues de la cérémonie, M. le capitaine Thuin a adressé au défunt un émouvant adieu et a présenté à la famille les condoléances des différentes brigades des douanes.

Les obsèques ont été conduites à Tourcoing où eut lieu l'inhumation.

Les Amis d'Halluin. — Ce mercredi 3 janvier, réunion à 20 h. au siège, Foyer de la Paix, rue Emile-Zola.

Statistique sanitaire. — Au cours de l'année 1933, l'Etat Civil a enregistré: 76 naissances, 171 décès, 220 mariages, 3 divorces, 6 reconversions, 3 mortuor, 20 transcription de décès.

Etat civil. — Décès: Josephine Lervé, 78 ans, 20, cité Ecoles; Jules Rossel, 67 ans, 20, cité Ecoles.

LA FRAUDE

Les douaniers ont remis aux gendarmes de Tourcoing, pour être défrisés au Parquet de Lille, le cadavre d'André Gerard, sans domicile fixe; Honoré Yves, 20 ans et Jean, 26 ans, demeurant rue E.-Dollet, à Lille et Wajbrojt Jean-Kiel, 21 ans, demeurant rue Dumort d'Urvilley, à Lille.

La prise est de 40 kilos.

CARNEI

DEUIL. — On nous informe de la mort de M. Albert Destombes, 60 ans, brigadier de police en retraite. Il entra dans la police le 17 avril 1897, devant agent de Sûreté le 17 janvier 1905, et fut nommé brigadier de police le 17 juillet 1912; il est titulaire de la Médaille d'Honneur de la police et est en retraite depuis le 17 avril 1922.

DEUX MEDAILLES D'HONNEUR DE LA POLICE

Nous apprenons que la Médaille d'Honneur de la Police a été décernée à M. Paul Vermeulen, 47 ans, chef de poste au 4^e arrondissement et titulaire de la Croix du Combattant, et de la Médaille Commémorative et de la Médaille Interalliée de la Victoire. Il est entré dans la police le 21 mai 1897.

Nous apprenons que la Médaille d'Honneur de la Police a été également remise à M. Albert Cateau. Il fut mobilisé au 347^e R.T. et prit part à la bataille de Mébaume. Il entra dans la police le 17 mars 1920.

THEATRE MUNICIPAL

LES SALTIMBANQUES

Salle comble, dimanche, pour les Saltimbanques. Cette jolie pièce que nous héritons à qu'il d'opérette, fait toujours recette. Le trame en est mince et l'interprétation fait tout. Elle fut excellente, tant en ce qui concerne Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, que MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin (Pallasse), Fermond et Menteux. Contre notre habitude, nous donnerons la place d'honneur à la partie attraction des ballets. M. Ronsin est un pallasse éblouissant de vert et M. Gevrey a une plastique enviable. La Parade est suffisamment nue et dansante. Les danses qui nous foule soit, facile et les grosses caisses un peu timides pour des caisses de foire. Rien à dire du décor qui est parfait, le costume également. Ce ballet est très apprécié, grâce au talent de Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, et de MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin et Menteux, dont on voudrait dévaloir le traditionnel cognac. Les Saltimbanques ont été très appréciés en valeur cette magnifique danseuse au physique parfait, au geste prestigieux de précision et de grâce qu'est Yvonne Menteux, danseuse étoile. Cette petite personne est un chef-d'œuvre de souplesse et de charme.

Le pièce était dirigée avec tact par M. Leclercq, deuxième chef d'orchestre, dans la maîtrise et l'exactitude de son exécution de tout éloges, autant que sa modestie. R. P.

THEATRE MUNICIPAL

LES SALTIMBANQUES

Salle comble, dimanche, pour les Saltimbanques. Cette jolie pièce que nous héritons à qu'il d'opérette, fait toujours recette. Le trame en est mince et l'interprétation fait tout. Elle fut excellente, tant en ce qui concerne Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, que MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin (Pallasse), Fermond et Menteux. Contre notre habitude, nous donnerons la place d'honneur à la partie attraction des ballets. M. Ronsin est un pallasse éblouissant de vert et M. Gevrey a une plastique enviable. La Parade est suffisamment nue et dansante. Les danses qui nous foule soit, facile et les grosses caisses un peu timides pour des caisses de foire. Rien à dire du décor qui est parfait, le costume également. Ce ballet est très apprécié, grâce au talent de Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, et de MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin et Menteux, dont on voudrait dévaloir le traditionnel cognac. Les Saltimbanques ont été très appréciés en valeur cette magnifique danseuse au physique parfait, au geste prestigieux de précision et de grâce qu'est Yvonne Menteux, danseuse étoile. Cette petite personne est un chef-d'œuvre de souplesse et de charme.

Le pièce était dirigée avec tact par M. Leclercq, deuxième chef d'orchestre, dans la maîtrise et l'exactitude de son exécution de tout éloges, autant que sa modestie. R. P.

THEATRE MUNICIPAL

LES SALTIMBANQUES

Salle comble, dimanche, pour les Saltimbanques. Cette jolie pièce que nous héritons à qu'il d'opérette, fait toujours recette. Le trame en est mince et l'interprétation fait tout. Elle fut excellente, tant en ce qui concerne Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, que MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin (Pallasse), Fermond et Menteux. Contre notre habitude, nous donnerons la place d'honneur à la partie attraction des ballets. M. Ronsin est un pallasse éblouissant de vert et M. Gevrey a une plastique enviable. La Parade est suffisamment nue et dansante. Les danses qui nous foule soit, facile et les grosses caisses un peu timides pour des caisses de foire. Rien à dire du décor qui est parfait, le costume également. Ce ballet est très apprécié, grâce au talent de Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, et de MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin et Menteux, dont on voudrait dévaloir le traditionnel cognac. Les Saltimbanques ont été très appréciés en valeur cette magnifique danseuse au physique parfait, au geste prestigieux de précision et de grâce qu'est Yvonne Menteux, danseuse étoile. Cette petite personne est un chef-d'œuvre de souplesse et de charme.

Le pièce était dirigée avec tact par M. Leclercq, deuxième chef d'orchestre, dans la maîtrise et l'exactitude de son exécution de tout éloges, autant que sa modestie. R. P.

THEATRE MUNICIPAL

LES SALTIMBANQUES

Salle comble, dimanche, pour les Saltimbanques. Cette jolie pièce que nous héritons à qu'il d'opérette, fait toujours recette. Le trame en est mince et l'interprétation fait tout. Elle fut excellente, tant en ce qui concerne Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, que MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin (Pallasse), Fermond et Menteux. Contre notre habitude, nous donnerons la place d'honneur à la partie attraction des ballets. M. Ronsin est un pallasse éblouissant de vert et M. Gevrey a une plastique enviable. La Parade est suffisamment nue et dansante. Les danses qui nous foule soit, facile et les grosses caisses un peu timides pour des caisses de foire. Rien à dire du décor qui est parfait, le costume également. Ce ballet est très apprécié, grâce au talent de Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, et de MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin et Menteux, dont on voudrait dévaloir le traditionnel cognac. Les Saltimbanques ont été très appréciés en valeur cette magnifique danseuse au physique parfait, au geste prestigieux de précision et de grâce qu'est Yvonne Menteux, danseuse étoile. Cette petite personne est un chef-d'œuvre de souplesse et de charme.

Le pièce était dirigée avec tact par M. Leclercq, deuxième chef d'orchestre, dans la maîtrise et l'exactitude de son exécution de tout éloges, autant que sa modestie. R. P.

THEATRE MUNICIPAL

LES SALTIMBANQUES

Salle comble, dimanche, pour les Saltimbanques. Cette jolie pièce que nous héritons à qu'il d'opérette, fait toujours recette. Le trame en est mince et l'interprétation fait tout. Elle fut excellente, tant en ce qui concerne Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, que MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin (Pallasse), Fermond et Menteux. Contre notre habitude, nous donnerons la place d'honneur à la partie attraction des ballets. M. Ronsin est un pallasse éblouissant de vert et M. Gevrey a une plastique enviable. La Parade est suffisamment nue et dansante. Les danses qui nous foule soit, facile et les grosses caisses un peu timides pour des caisses de foire. Rien à dire du décor qui est parfait, le costume également. Ce ballet est très apprécié, grâce au talent de Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, et de MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin et Menteux, dont on voudrait dévaloir le traditionnel cognac. Les Saltimbanques ont été très appréciés en valeur cette magnifique danseuse au physique parfait, au geste prestigieux de précision et de grâce qu'est Yvonne Menteux, danseuse étoile. Cette petite personne est un chef-d'œuvre de souplesse et de charme.

Le pièce était dirigée avec tact par M. Leclercq, deuxième chef d'orchestre, dans la maîtrise et l'exactitude de son exécution de tout éloges, autant que sa modestie. R. P.

THEATRE MUNICIPAL

LES SALTIMBANQUES

Salle comble, dimanche, pour les Saltimbanques. Cette jolie pièce que nous héritons à qu'il d'opérette, fait toujours recette. Le trame en est mince et l'interprétation fait tout. Elle fut excellente, tant en ce qui concerne Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, que MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin (Pallasse), Fermond et Menteux. Contre notre habitude, nous donnerons la place d'honneur à la partie attraction des ballets. M. Ronsin est un pallasse éblouissant de vert et M. Gevrey a une plastique enviable. La Parade est suffisamment nue et dansante. Les danses qui nous foule soit, facile et les grosses caisses un peu timides pour des caisses de foire. Rien à dire du décor qui est parfait, le costume également. Ce ballet est très apprécié, grâce au talent de Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, et de MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin et Menteux, dont on voudrait dévaloir le traditionnel cognac. Les Saltimbanques ont été très appréciés en valeur cette magnifique danseuse au physique parfait, au geste prestigieux de précision et de grâce qu'est Yvonne Menteux, danseuse étoile. Cette petite personne est un chef-d'œuvre de souplesse et de charme.

Le pièce était dirigée avec tact par M. Leclercq, deuxième chef d'orchestre, dans la maîtrise et l'exactitude de son exécution de tout éloges, autant que sa modestie. R. P.

THEATRE MUNICIPAL

LES SALTIMBANQUES

Salle comble, dimanche, pour les Saltimbanques. Cette jolie pièce que nous héritons à qu'il d'opérette, fait toujours recette. Le trame en est mince et l'interprétation fait tout. Elle fut excellente, tant en ce qui concerne Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, que MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin (Pallasse), Fermond et Menteux. Contre notre habitude, nous donnerons la place d'honneur à la partie attraction des ballets. M. Ronsin est un pallasse éblouissant de vert et M. Gevrey a une plastique enviable. La Parade est suffisamment nue et dansante. Les danses qui nous foule soit, facile et les grosses caisses un peu timides pour des caisses de foire. Rien à dire du décor qui est parfait, le costume également. Ce ballet est très apprécié, grâce au talent de Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, et de MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin et Menteux, dont on voudrait dévaloir le traditionnel cognac. Les Saltimbanques ont été très appréciés en valeur cette magnifique danseuse au physique parfait, au geste prestigieux de précision et de grâce qu'est Yvonne Menteux, danseuse étoile. Cette petite personne est un chef-d'œuvre de souplesse et de charme.

Le pièce était dirigée avec tact par M. Leclercq, deuxième chef d'orchestre, dans la maîtrise et l'exactitude de son exécution de tout éloges, autant que sa modestie. R. P.

THEATRE MUNICIPAL

LES SALTIMBANQUES

Salle comble, dimanche, pour les Saltimbanques. Cette jolie pièce que nous héritons à qu'il d'opérette, fait toujours recette. Le trame en est mince et l'interprétation fait tout. Elle fut excellente, tant en ce qui concerne Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, que MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin (Pallasse), Fermond et Menteux. Contre notre habitude, nous donnerons la place d'honneur à la partie attraction des ballets. M. Ronsin est un pallasse éblouissant de vert et M. Gevrey a une plastique enviable. La Parade est suffisamment nue et dansante. Les danses qui nous foule soit, facile et les grosses caisses un peu timides pour des caisses de foire. Rien à dire du décor qui est parfait, le costume également. Ce ballet est très apprécié, grâce au talent de Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, et de MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin et Menteux, dont on voudrait dévaloir le traditionnel cognac. Les Saltimbanques ont été très appréciés en valeur cette magnifique danseuse au physique parfait, au geste prestigieux de précision et de grâce qu'est Yvonne Menteux, danseuse étoile. Cette petite personne est un chef-d'œuvre de souplesse et de charme.

Le pièce était dirigée avec tact par M. Leclercq, deuxième chef d'orchestre, dans la maîtrise et l'exactitude de son exécution de tout éloges, autant que sa modestie. R. P.

THEATRE MUNICIPAL

LES SALTIMBANQUES

Salle comble, dimanche, pour les Saltimbanques. Cette jolie pièce que nous héritons à qu'il d'opérette, fait toujours recette. Le trame en est mince et l'interprétation fait tout. Elle fut excellente, tant en ce qui concerne Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, que MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin (Pallasse), Fermond et Menteux. Contre notre habitude, nous donnerons la place d'honneur à la partie attraction des ballets. M. Ronsin est un pallasse éblouissant de vert et M. Gevrey a une plastique enviable. La Parade est suffisamment nue et dansante. Les danses qui nous foule soit, facile et les grosses caisses un peu timides pour des caisses de foire. Rien à dire du décor qui est parfait, le costume également. Ce ballet est très apprécié, grâce au talent de Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, et de MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin et Menteux, dont on voudrait dévaloir le traditionnel cognac. Les Saltimbanques ont été très appréciés en valeur cette magnifique danseuse au physique parfait, au geste prestigieux de précision et de grâce qu'est Yvonne Menteux, danseuse étoile. Cette petite personne est un chef-d'œuvre de souplesse et de charme.

Le pièce était dirigée avec tact par M. Leclercq, deuxième chef d'orchestre, dans la maîtrise et l'exactitude de son exécution de tout éloges, autant que sa modestie. R. P.

THEATRE MUNICIPAL

LES SALTIMBANQUES

Salle comble, dimanche, pour les Saltimbanques. Cette jolie pièce que nous héritons à qu'il d'opérette, fait toujours recette. Le trame en est mince et l'interprétation fait tout. Elle fut excellente, tant en ce qui concerne Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, que MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin (Pallasse), Fermond et Menteux. Contre notre habitude, nous donnerons la place d'honneur à la partie attraction des ballets. M. Ronsin est un pallasse éblouissant de vert et M. Gevrey a une plastique enviable. La Parade est suffisamment nue et dansante. Les danses qui nous foule soit, facile et les grosses caisses un peu timides pour des caisses de foire. Rien à dire du décor qui est parfait, le costume également. Ce ballet est très apprécié, grâce au talent de Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, et de MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin et Menteux, dont on voudrait dévaloir le traditionnel cognac. Les Saltimbanques ont été très appréciés en valeur cette magnifique danseuse au physique parfait, au geste prestigieux de précision et de grâce qu'est Yvonne Menteux, danseuse étoile. Cette petite personne est un chef-d'œuvre de souplesse et de charme.

Le pièce était dirigée avec tact par M. Leclercq, deuxième chef d'orchestre, dans la maîtrise et l'exactitude de son exécution de tout éloges, autant que sa modestie. R. P.

THEATRE MUNICIPAL

LES SALTIMBANQUES

Salle comble, dimanche, pour les Saltimbanques. Cette jolie pièce que nous héritons à qu'il d'opérette, fait toujours recette. Le trame en est mince et l'interprétation fait tout. Elle fut excellente, tant en ce qui concerne Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, que MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin (Pallasse), Fermond et Menteux. Contre notre habitude, nous donnerons la place d'honneur à la partie attraction des ballets. M. Ronsin est un pallasse éblouissant de vert et M. Gevrey a une plastique enviable. La Parade est suffisamment nue et dansante. Les danses qui nous foule soit, facile et les grosses caisses un peu timides pour des caisses de foire. Rien à dire du décor qui est parfait, le costume également. Ce ballet est très apprécié, grâce au talent de Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, et de MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin et Menteux, dont on voudrait dévaloir le traditionnel cognac. Les Saltimbanques ont été très appréciés en valeur cette magnifique danseuse au physique parfait, au geste prestigieux de précision et de grâce qu'est Yvonne Menteux, danseuse étoile. Cette petite personne est un chef-d'œuvre de souplesse et de charme.

Le pièce était dirigée avec tact par M. Leclercq, deuxième chef d'orchestre, dans la maîtrise et l'exactitude de son exécution de tout éloges, autant que sa modestie. R. P.

THEATRE MUNICIPAL

LES SALTIMBANQUES

Salle comble, dimanche, pour les Saltimbanques. Cette jolie pièce que nous héritons à qu'il d'opérette, fait toujours recette. Le trame en est mince et l'interprétation fait tout. Elle fut excellente, tant en ce qui concerne Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, que MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin (Pallasse), Fermond et Menteux. Contre notre habitude, nous donnerons la place d'honneur à la partie attraction des ballets. M. Ronsin est un pallasse éblouissant de vert et M. Gevrey a une plastique enviable. La Parade est suffisamment nue et dansante. Les danses qui nous foule soit, facile et les grosses caisses un peu timides pour des caisses de foire. Rien à dire du décor qui est parfait, le costume également. Ce ballet est très apprécié, grâce au talent de Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, et de MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin et Menteux, dont on voudrait dévaloir le traditionnel cognac. Les Saltimbanques ont été très appréciés en valeur cette magnifique danseuse au physique parfait, au geste prestigieux de précision et de grâce qu'est Yvonne Menteux, danseuse étoile. Cette petite personne est un chef-d'œuvre de souplesse et de charme.

Le pièce était dirigée avec tact par M. Leclercq, deuxième chef d'orchestre, dans la maîtrise et l'exactitude de son exécution de tout éloges, autant que sa modestie. R. P.

THEATRE MUNICIPAL

LES SALTIMBANQUES

Salle comble, dimanche, pour les Saltimbanques. Cette jolie pièce que nous héritons à qu'il d'opérette, fait toujours recette. Le trame en est mince et l'interprétation fait tout. Elle fut excellente, tant en ce qui concerne Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, que MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin (Pallasse), Fermond et Menteux. Contre notre habitude, nous donnerons la place d'honneur à la partie attraction des ballets. M. Ronsin est un pallasse éblouissant de vert et M. Gevrey a une plastique enviable. La Parade est suffisamment nue et dansante. Les danses qui nous foule soit, facile et les grosses caisses un peu timides pour des caisses de foire. Rien à dire du décor qui est parfait, le costume également. Ce ballet est très apprécié, grâce au talent de Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, et de MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin et Menteux, dont on voudrait dévaloir le traditionnel cognac. Les Saltimbanques ont été très appréciés en valeur cette magnifique danseuse au physique parfait, au geste prestigieux de précision et de grâce qu'est Yvonne Menteux, danseuse étoile. Cette petite personne est un chef-d'œuvre de souplesse et de charme.

Le pièce était dirigée avec tact par M. Leclercq, deuxième chef d'orchestre, dans la maîtrise et l'exactitude de son exécution de tout éloges, autant que sa modestie. R. P.

THEATRE MUNICIPAL

LES SALTIMBANQUES

Salle comble, dimanche, pour les Saltimbanques. Cette jolie pièce que nous héritons à qu'il d'opérette, fait toujours recette. Le trame en est mince et l'interprétation fait tout. Elle fut excellente, tant en ce qui concerne Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, que MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin (Pallasse), Fermond et Menteux. Contre notre habitude, nous donnerons la place d'honneur à la partie attraction des ballets. M. Ronsin est un pallasse éblouissant de vert et M. Gevrey a une plastique enviable. La Parade est suffisamment nue et dansante. Les danses qui nous foule soit, facile et les grosses caisses un peu timides pour des caisses de foire. Rien à dire du décor qui est parfait, le costume également. Ce ballet est très apprécié, grâce au talent de Mmes Gevrey, Rousseau et Lorand, et de MM. Chamard, Pingouin, René Ronsin et Menteux, dont on voudrait dévaloir le traditionnel cognac. Les Saltimbanques ont été très appréciés en valeur cette magnifique danseuse au physique parfait, au geste prestigieux de précision et de grâce qu'est Yvonne Menteux, danseuse étoile. Cette petite personne est un chef-d'œuvre de souplesse et de charme.

Le pièce était dirigée avec tact par M. Leclercq, deuxième chef d'orchestre, dans la maîtrise et l'exactitude de son exécution de tout éloges, autant que sa modestie. R. P.

LES GALERIES BARBES DE PARIS

SUCCESSORS LILLE

114 Rue Nationale

Une enquête est ouverte dans le but de retrouver le voleur. Il s'agit probablement d'un méfait de cambrioleur, car on trouve tout en désordre dans la pièce où se trouvaient les livres volés.

Nous n'en disons pas plus long pour ne pas gêner l'action de la police.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 2 JANVIER 1934

Coup de couteau. — Le 20 novembre 1933, vers 15 h., M. Henri Veighs, 49 ans, marchand de bois et carrier, rue de Lille à Seclin, étant en état d'ivresse chercha querelle à son fils Henri.

Il a été condamné à 3 mois de prison.

Danger des armes à feu. — Le 16 novembre 1933, vers 20 h., le jeune Daniel Debruyne, apprenti pâtissier, se rendait dans une armoire à revolver et, s'approchant de l'enfant, il lui plaça sur le front le canon de l'arme en lui disant: «Rendez-moi votre compte cela fait froid». Le jeune Debruyne répondit: «Je n'ai rien avec moi». puis il voulut s'échapper. Au même instant, un coup partit et l'enfant eût été atteint à la tête.

Le coup de feu fut imprudent. Il ne savait pas que l'arme était chargée. Il ne savait pas que l'arme était chargée. Il ne savait pas que l'arme était chargée.

Jeune Debruyne était blessé dans la région temporale droite d'une plaie du cuir chevelu.

Pour blessures involontaires, Leroux a encouru 60 francs avec sursis. Il paiera une provision de 200 francs en attendant l'expertise du Docteur Muller qui examinera le jeune blessé.

Enceinte volée. — Le 13 novembre 1933, Pascal Silvestri, 38 ans, chauffeur à Lille, 12, rue Saint-Joseph, se présentait chez son cousin et lui confiait son portefeuille et un portefeuille de photographie qu'il lui avait remis 1 mois plus tôt. Pendant que celle-ci allait chercher la somme nécessaire, Silvestri sortit de la maison et revint avec le portefeuille et les photographies. Le cousin, qui n'avait rien vu, déclara qu'il avait perdu le portefeuille et les photographies.

Silvestri a été condamné à 30 fr. d'amende avec sursis.

Abus. — Le 1er janvier 1934, vers 21 h., le gendarme de la paix Bernard, de service au bal Hermu, rue de Tournai, à Lille, remarqua que deux jeunes gens étaient en train de danser sur une table d'un cabaret. Une jeune fille qui avait refusé de danser avec lui, fut conduite en prison.

Invitation à sortir. Ce jeune homme y refusa. Son camarade, prenant un coup de pouce, porta à l'agent des coups de poing et de pied.

Il fallut faire appel à d'autres agents pour séparer les deux jeunes gens et arrêter la foule courtoise.

Emmenée au poste, elle déclara se nommer Robert Debruyne, 23 ans, manoeuvre au bureau de la poste. Elle déclara qu'elle avait été condamnée à 1 mois de prison et 3 francs d'amende.

Dans la rue. Le 30 décembre 1933, dans la rue d'Artois, à Lille, un gendarme Deleu, rencontrait un individu en état d'ivresse. Interpellé cet homme, le gendarme fut injurié grossièrement.

Cet individu, nommé Jean Boussart, 38 ans, fleuriste à Lille, a été condamné à 9 jours de prison et 25 fr. d'amende.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 3 JANVIER

Coup de couteau. — Le 20 novembre 1933, vers 15 h., M. Henri Veighs, 49 ans, marchand de bois et carrier, rue de Lille à Seclin, étant en état d'ivresse chercha querelle à son fils Henri.

Il a été condamné à 3 mois de prison.

Danger des armes à feu. — Le 16 novembre 1933, vers 20 h., le jeune Daniel Debruyne, apprenti pâtissier, se rendait dans une armoire à revolver et, s'approchant de l'enfant, il lui plaça sur le front le canon de l'arme en lui disant: «Rendez-moi votre compte cela fait froid». Le jeune Debruyne répondit: «Je n'ai rien avec moi». puis il voulut s'échapper. Au même instant, un coup partit et l'enfant eût été atteint à la tête.

Le coup de feu fut imprudent. Il ne savait pas que l'arme était chargée. Il ne savait pas que l'arme était chargée. Il ne savait pas que l'arme était chargée.

Jeune Debruyne était blessé dans la région temporale droite d'une plaie du cuir chevelu.

Pour blessures involontaires, Leroux a encouru 60 francs avec sursis. Il paiera une provision de 200 francs en attendant l'expertise du Docteur Muller qui examinera le jeune blessé.

Enceinte volée. — Le 13 novembre 1933, Pascal Silvestri, 38 ans, chauffeur à Lille, 12, rue Saint-Joseph, se présentait chez son cousin et lui confiait son portefeuille et un portefeuille de photographie qu'il lui avait remis 1 mois plus tôt. Pendant que celle-ci allait chercher la somme nécessaire, Silvestri sortit de la maison et revint avec le portefeuille et les photographies.

Silvestri a été condamné à 30 fr. d'amende avec sursis.

Abus. — Le 1er janvier 1934, vers 21 h., le gendarme de la paix Bernard, de service au bal Hermu, rue de Tournai, à Lille, remarqua que deux jeunes gens étaient en train de danser sur une table d'un cabaret. Une jeune fille qui avait refusé de danser avec lui, fut conduite en prison.

Invitation à sortir. Ce jeune homme y refusa. Son camarade, prenant un coup de pouce, porta à l'agent des coups de poing et de pied.

Il fallut faire appel à d'autres agents pour séparer les deux jeunes gens et arrêter la foule courtoise.

Emmenée au poste, elle déclara se nommer Robert Debruyne, 23 ans, manoeuvre au bureau de la poste. Elle déclara qu'elle avait été condamnée à 1 mois de prison et 3 francs d'amende.

Dans la rue. Le 30 décembre 1933, dans la rue d'Artois, à Lille, un gendarme Deleu, rencontrait un individu en état d'ivresse. Interpellé cet homme, le gendarme fut injurié grossièrement.

Cet individu, nommé Jean Boussart, 38 ans, fleuriste à Lille, a été condamné à 9 jours de prison et 25 fr. d'amende.

LES GALERIES BARBES DE PARIS

SUCCESSORS LILLE

114 Rue Nationale

Une enquête est ouverte dans le but de retrouver le voleur. Il s'agit probablement d'un méfait de cambrioleur, car on trouve tout en désordre dans la pièce où se trouvaient les livres volés.

Nous n'en disons pas plus long pour ne pas gêner l'action de la police.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 3 JANVIER

Coup de couteau. — Le 20 novembre 1933, vers 15 h., M. Henri Veighs, 49 ans, marchand de bois et carrier, rue de Lille à Seclin, étant en état d'ivresse chercha querelle à son fils Henri.

Il a été condamné à 3 mois de prison.

Danger des armes à feu. — Le 16 novembre 1933, vers 20 h., le jeune Daniel Debruyne, apprenti pâtissier, se rendait dans une armoire à revolver et, s'approchant de l'enfant, il lui plaça sur le front le canon de l'arme en lui disant: «Rendez-moi votre compte cela fait froid». Le jeune Debruyne répondit: «Je n'ai rien avec moi». puis il voulut s'échapper. Au même instant, un coup partit et l'enfant eût été atteint à la tête.

Le coup de feu fut imprudent. Il ne savait pas que l'arme était chargée. Il ne savait pas que l'arme était chargée. Il ne savait pas que l'arme était chargée.

Jeune Debruyne était blessé dans la région temporale droite d'une plaie du cuir chevelu.

Pour blessures involontaires, Leroux a encouru 60 francs avec sursis. Il paiera une provision de 200 francs en attendant l'expertise du Docteur Muller qui examinera le jeune blessé.

Enceinte volée. — Le 13 novembre 1933, Pascal Silvestri, 38 ans, chauffeur à Lille, 12, rue Saint-Joseph, se présentait chez son cousin et lui confiait son portefeuille et un portefeuille de photographie qu'il lui avait remis 1 mois plus tôt. Pendant que celle-ci allait chercher la somme nécessaire, Silvestri sortit de la maison et revint avec le portefeuille et les photographies.

Silvestri a été condamné à 30 fr. d'amende avec sursis.

Abus. — Le 1er janvier 1934, vers 21 h., le gendarme de la paix Bernard, de service au bal Hermu, rue de Tournai, à Lille, remarqua que deux jeunes gens étaient en train de danser sur une table d'un cabaret. Une jeune fille qui avait refusé de danser avec lui, fut conduite en prison.

Invitation à sortir. Ce jeune homme y refusa. Son camarade, prenant un coup de pouce, porta à l'agent des coups de poing et de pied.

Il fallut faire appel à d'autres agents pour séparer les deux jeunes gens et arrêter la foule courtoise.

Emmenée au poste, elle déclara se nommer Robert Debruyne, 23 ans, manoeuvre au bureau de la poste. Elle déclara qu'elle avait été condamnée à 1 mois de prison et 3 francs d'amende.

Dans la rue. Le 30 décembre 1933, dans la rue d'Artois, à Lille, un gendarme Deleu, rencontrait un individu en état d'ivresse. Interpellé cet homme, le gendarme fut injurié grossièrement.

Cet individu, nommé Jean Boussart, 38 ans, fleuriste à Lille, a été condamné à 9 jours de prison et 25 fr. d'amende.

LES GALERIES BARBES DE PARIS

SUCCESSORS LILLE

114 Rue Nationale

Une enquête est ouverte dans le but de retrouver le voleur. Il s'agit probablement d'un méfait de cambrioleur, car on trouve tout en désordre dans la pièce où se trouvaient les livres volés.

Nous n'en disons pas plus long pour ne pas gêner l'action de la police.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 3 JANVIER

Coup de couteau. — Le 20 novembre 1933, vers 15 h., M. Henri Veighs, 49 ans, marchand de bois et carrier, rue de Lille à Seclin, étant en état d'ivresse chercha querelle à son fils Henri.

Il a été condamné à 3 mois de prison.

Danger des armes à feu. — Le 16 novembre 1933, vers 20 h., le jeune Daniel Debruyne, apprenti pâtissier, se rendait dans une armoire à revolver et, s'approchant de l'enfant, il lui plaça sur le front le canon de l'arme en lui disant: «Rendez-moi votre compte cela fait froid». Le jeune Debruyne répondit: «Je n'ai rien avec moi». puis il voulut s'échapper. Au même instant, un coup partit et l'enfant eût été atteint à la tête.

Le coup de feu fut imprudent. Il ne savait pas que l'arme était chargée. Il ne savait pas que l'arme était chargée. Il ne savait pas que l'arme était chargée.

Jeune Debruyne était blessé dans la région temporale droite d'une plaie du cuir chevelu.

Pour blessures involontaires, Leroux a encouru 60 francs avec sursis. Il paiera une provision de 200 francs en attendant l'expertise du Docteur Muller qui examinera le jeune blessé.

Enceinte volée. — Le 13 novembre 1933, Pascal Silvestri, 38 ans, chauffeur à Lille, 12, rue Saint-Joseph, se présentait chez son cousin et lui confiait son portefeuille et un portefeuille de photographie qu'il lui avait remis 1 mois plus tôt. Pendant que celle-ci allait chercher la somme nécessaire, Silvestri sortit de la maison et revint avec le portefeuille et les photographies.

Silvestri a été condamné à 30 fr. d'amende avec sursis.

Abus. — Le 1er janvier 1934, vers 21 h., le gendarme de la paix Bernard, de service au bal Hermu, rue de Tournai, à Lille, remarqua que deux jeunes gens étaient en train de danser sur une table d'un cabaret. Une jeune fille qui avait refusé de danser avec lui, fut conduite en prison.

Invitation à sortir. Ce jeune homme y refusa. Son camarade, prenant un coup de pouce, porta à l'agent des coups de poing et de pied.

Il fallut faire appel à d'autres agents pour séparer les deux jeunes gens et arrêter la foule courtoise.

Emmenée au poste, elle déclara se nommer Robert Debruyne, 23 ans, manoeuvre au bureau de la poste. Elle déclara qu'elle avait été condamnée à 1 mois de prison et 3 francs d'amende.

Dans la rue. Le 30 décembre 1933, dans la rue d'Artois, à Lille, un gendarme Deleu, rencontrait un individu en état d'ivresse. Interpellé cet homme, le gendarme fut injurié grossièrement.

Cet individu, nommé Jean Boussart, 38 ans, fleuriste à Lille, a été condamné à 9 jours de prison et 25 fr. d'amende.

LES GALERIES BARBES DE PARIS

SUCCESSORS LILLE

114 Rue Nationale

Une enquête est ouverte dans le but de retrouver le voleur. Il s'agit probablement d'un méfait de cambrioleur, car on trouve tout en désordre dans la pièce où se trouvaient les livres volés.

Nous n'en disons pas plus long pour ne pas gêner l'action de la police.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 3 JANVIER

Coup de couteau. — Le 20 novembre 1933, vers 15 h., M. Henri Veighs, 49 ans, marchand de bois et carrier, rue de Lille à Seclin, étant en état d'ivresse chercha querelle à son fils Henri.

Il a été condamné à 3 mois de prison.

Danger des armes à feu. — Le 16 novembre 1933, vers 20 h., le jeune Daniel Debruyne, apprenti pâtissier, se rendait dans une armoire à revolver et, s'approchant de l'enfant, il lui plaça sur le front le canon de l'arme en lui disant: «Rendez-moi votre compte cela fait froid». Le jeune Debruyne répondit: «Je n'ai rien avec moi». puis il voulut s'échapper. Au même instant, un coup partit et l'enfant eût été atteint à la tête.

Le coup de feu fut imprudent. Il ne savait pas que l'arme était chargée. Il ne savait pas que l'arme était chargée. Il ne savait pas que l'arme était chargée.

Jeune Debruyne était blessé dans la région temporale droite d'une plaie du cuir chevelu.

Pour blessures involontaires, Leroux a encouru 60 francs avec sursis. Il paiera une provision de 200 francs en attendant l'expertise du Docteur Muller qui examinera le jeune blessé.

Enceinte volée. — Le 13 novembre 1933, Pascal Silvestri, 38 ans, chauffeur à Lille, 12, rue Saint-Joseph, se présentait chez son cousin et lui confiait son portefeuille et un portefeuille de photographie qu'il lui avait remis 1 mois plus tôt. Pendant que celle-ci allait chercher la somme nécessaire, Silvestri sortit de la maison et revint avec le portefeuille et les photographies.

Silvestri a été condamné à 30 fr. d'amende avec sursis.

Abus. — Le 1er janvier 1934, vers 21 h., le gendarme de la paix Bernard, de service au bal Hermu, rue de Tournai, à Lille, remarqua que deux jeunes gens étaient en train de danser sur une table d'un cabaret. Une jeune fille qui avait refusé de danser avec lui, fut conduite en prison.

Invitation à sortir. Ce jeune homme y refusa. Son camarade, prenant un coup de pouce, porta à l'agent des coups de poing et de pied.

Il fallut faire appel à d'autres agents pour séparer les deux jeunes gens et arrêter la foule courtoise.

Emmenée au poste, elle déclara se nommer Robert Debruyne, 23 ans, manoeuvre au bureau de la poste. Elle déclara qu'elle avait été condamnée à 1 mois de prison et 3 francs d'amende.

Dans la rue. Le 30 décembre 1933, dans la rue d'Artois, à Lille, un gendarme Deleu, rencontrait un individu en état d'ivresse. Interpellé cet homme, le gendarme fut injurié grossièrement.

Cet individu, nommé Jean Boussart, 38 ans, fleuriste à Lille, a été condamné à 9 jours de prison et 25 fr. d'amende.

LES GALERIES BARBES DE PARIS

SUCCESSORS LILLE

114 Rue Nationale

Une enquête est ouverte dans le but de retrouver le voleur. Il s'agit probablement d'un méfait de cambrioleur, car on trouve tout en désordre dans la pièce où se trouvaient les livres volés.

Nous n'en disons pas plus long pour ne pas gêner l'action de la police.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 3 JANVIER

Coup de c